

Réf: Dossier 347318

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE ET SOCIETE MEDICALE SAINT JEAN PAUL II »

Siège ABIDJAN COCODY QUAIETIER RIVIERA 5
DJOROBITE AKANDJI ENTRE LA CITE NESTLE ET LE SIEGE
DU COSIM, Lot 01, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE ET SOCIETE MEDICALE
SAINT JEAN PAUL II »

Objet : CENTRE MEDICALE ,BIO MEDICALE, LABORATOIRE
, INDUSTRIE REPRESENTATION PHARMACEUTIQUE, VENTE
DE MATERIELS MEDICALES, TRANSPORT MEDICALE ET
GENERALE, FORMATION, RESTAURATION, ENTRETIEN,
COMMUNICATION DIGITALE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE,
COMMERCE GENERALE, BTP, TRANSIT ET DIVERSES
PRESTATIONS DE SERVICES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY QUAIETIER RIVIERA 5
DJOROBITE AKANDJI ENTRE LA CITE NESTLE ET LE SIEGE
DU COSIM, Lot 01, Ilot 02

Dirigeant(s) M DAYERE GOGO DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07861 du 30/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59160/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

